



La griffe du bâtisseur



LE BIEN-ÊTRE

dans les élevages

FABRICATION FRANÇAISE



Le bien-être des animaux d'élevage est un sujet crucial aujourd'hui. Les préoccupations environnementales, le respect de la vie animale, la consommation locale et raisonnée transforment les pratiques agricoles. Chez James, nous parlons de bien-être animal, mais aussi de mieux-être. Comment l'aménagement de votre bâtiment peut-il contribuer à la santé de votre troupeau ? Comment une construction bien pensée peut-elle améliorer le bien-être de votre cheptel ? Pour nous, le mieux-être animal passe par de multiples attentions, dont celles portées au bon agencement de l'exploitation agricole.





QU'ENTEND-ON PAR « Bien-être animal » ?

La notion de bien-être animal recouvre 5 points permettant d'avancer que l'animal, à minima, est traité décemment :



L'animal doit avoir accès à de l'eau, à de la nourriture appropriée à son espèce et en quantité adaptée,



L'animal ne doit pas être soumis à la peur ou à la détresse,



L'animal doit disposer d'un certain confort physique (éviter les souffrances liées aux intempéries, températures, bruits intenses...),



L'animal doit être soigné en cas de douleurs, blessures, maladies et ne doit pas être laissé en état de souffrance,



L'animal doit vivre dans un environnement adapté à son espèce, l'autorisant à exprimer un comportement normal.

La notion de bien-être animal a été précisément définie par l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) :

« Le bien-être d'un animal est l'état mental et physique positif lié à la satisfaction de ses besoins physiologiques et comportementaux, ainsi que de ses attentes. Cet état varie en fonction de la perception de la situation par l'animal. »

Chez James, nous sommes convaincus que ces 5 exigences sont une base indispensable, mais qu'il est possible de mieux faire, d'où notre volonté de parler de « mieux-être » animal.



**COMMENT UN
BÂTIMENT
PEUT-IL
CONTRIBUER
Au bien-être et
au mieux-être
animal ?**

Un bâtiment d'élevage bien pensé apporte son lot de bien-être et de mieux-être aux animaux d'élevage.

LE SUR-MESURE, UN PREMIER PAS VERS

LE CONFORT

Concevoir un bâtiment bien dimensionné, répondant aux spécificités de l'exploitation — conventionnelle ou biologique — est déjà un premier pas. Les chargés d'affaires James sont à votre écoute et prêtent attention à toutes les informations concernant les particularités de votre exploitation et de votre cheptel. Le lamellé-collé nous permet d'envisager de vastes bâtiments, avec des conditions de circulations fluidifiées et sécurisées.



LE LAMELLÉ-COLLÉ, UN MATÉRIAU FAVORISANT LE BIEN-ÊTRE

Le lamellé-collé — fabriqué à partir de bois — est en lui-même un atout pour améliorer le bien-être des animaux d'élevage. En effet, les qualités de ce matériau participent au confort du lieu. Un bâtiment en lamellé-collé bénéficie d'une hygrométrie maîtrisée et d'une isolation phonique et thermique supérieure. De plus avec ce matériau, la conception du bâtiment permettra de mieux gérer les aspects de ventilation et de luminosité.

Le bien-être — et le mieux-être — animal passe par de nombreuses attentions portées aux conditions d'élevage, ainsi que par la conception des bâtiments où est abrité le cheptel. Nous savons, chez James, que le respect de vos animaux est une priorité pour vous. Nous faisons en sorte, dans notre métier, d'y contribuer à vos côtés.

Le bois est un atout pour une construction réussie, et ce, de tous les points de vue.

Vous avez un projet ? Les chargés d'affaires James sont à votre disposition pour l'étudier avec vous.

**CONTACTEZ UN
CONSEILLER
JAMES.**